Rôle et missions des Référents de Producteurs

Le Goût des Autres est animé par des bénévoles. Grâce au stockage sous le hangar de nos maraîchers, il y a beaucoup moins de contraintes que dans une AMAP classique (horaires, abri…). Cependant pour que cela continue à fonctionner, les livraisons doivent être organisées sous la responsabilité des référents des producteurs.

Le référent est donc l’interlocuteur privilégié entre le producteur et les adhérents. Le CA et la commission Producteurs sont là pour l’épauler. Pour s’adresser au référent, les adhérents comme les producteurs peuvent envoyer un mail à contact@le-gout-des-autres.net ou laisser un message vocal sur le tél portable du GdA (07 81 59 27 25) que la référente “communication” transmettra !  
Pour toute la partie informatique, le CA se charge de préparer les tableaux, les messages, le fichier des adhérents…

Référent d’un producteur hors AMAP

Ses missions :

* préparer chaque livraison
  + vérifier en amont le bon choix de la date de livraison (autres livraisons prévues, vacances scolaires…)
  + vérifier le tableau de commande avec le producteur (produits disponibles, prix, date limite de commande)
* s’assurer du bon fonctionnement des distributions
  + être présent à la fin de la distribution pour prendre en charge les commandes non récupérées : contacter les adhérents, suivre la récupération des produits laissés sous le hangar
  + gérer les impayés
* assurer un contact régulier avec le producteur
* informer le CA et les commissions Producteurs des problèmes éventuels rencontrés par le producteur, des propositions à discuter…
* organiser une visite de la ferme à l’occasion

Si le référent est absent le jour de la livraison, il trouve un(e) adhérent(e) pour le remplacer ce jour là.

Spécificité des marchés trimestriels

Pour les producteurs livrant lors des marchés, la procédure est la même : le référent suit le bon déroulé des commandes en amont et s’assure à la fin du marché que tous les produits commandés ont bien été récupérés. Si ce n’est pas le cas, il organise leur dépôt éventuel sous le hangar et le suivi de leur paiement.

Référent d’une AMAP

Ses missions :

* gérer les contrats en début de saison
  + préparer et suivre les contrats
  + collecter les paiements
  + gérer la liste des adhésions / ré-adhésions à l’AMAP
* s’assurer du bon fonctionnement des distributions
  + mettre en place des tableaux de permanence éventuels
  + remonter les problèmes (erreur de livraison, absence prolongée…)
* garder un contact régulier tout au long de l’année avec le producteur
* informer le CA et les commissions Producteurs des problèmes éventuels rencontrés par le producteur, des propositions à discuter…

C’est une responsabilité à partager : l’idéal pour un bon fonctionnement c’est qu’il y ait deux référents qui partagent le travail, notamment administratif en début de saison.

Accueil d’un nouveau producteur

Le GdA ne pourra accueillir de nouveaux producteurs que si des référents sont volontaires pour les accompagner. Un guide est à disposition : <http://le-gout-des-autres.net/WordPress3/wp-content/uploads/2018/04/Guide-daccompagnement-du-r%C3%A9f%C3%A9rent-pour-la-venue-dun-nouveau-producteur.docx>